



AVIS DE COURSE

Coupe de Bretagne des Clubs BPGO 2026

Dériveurs – Quillards – Catamarans – Windsurf

Organisée par le Centre Nautique de Lorient

Grade 5A

Les 6 et 7 Juin 2026

Parc Océanique de Kerguelen à Larmor Plage(voile légère) et Centre Nautique de Lorient rue Didier Bestin à Lorient (handivalides et J80)

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.2 – le règlement du championnat de Bretagne

1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartre de la FFV

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles à partir de 09h00 le 04 Juin 2026 sur le site internet de la Coupe.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante :

<https://www.cnlorient.com/evenements/coupe-de-bretagne-des-clubs>

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse :

<https://www.cnlorient.com/evenements/coupe-de-bretagne-des-clubs>

3.2 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes figurant dans le tableau ci-dessous et qui se seront acquittés des droits d'inscription.

4.2 L'épreuve de J80 sera limitée aux 5 premiers équipages complets inscrits, constitués de 5 coureurs âgés de plus de **15** ans dans l'année de référence et majoritairement licenciés dans un club de la ligue de Bretagne de Voile. Les Bateaux seront mis à disposition par le CNL (l'équipage devra en revanche adresser un chèque de caution d'une valeur de 1500 euros).
 Il est fortement conseillé de prendre une assurance FFV rachat de franchise pour les dommages créés à un tiers.

Site	Série
Parc Océanique de Kerguelen à Larmor Plage	Catamaran Intersérie C1
	Catamaran Intersérie C3
	Catamaran Intersérie C4
	Inter série dériveur fast
	ILCA 4, 6, 7
	Inter série dériveur médium
	Optimist Benjamins et minimes
	Openskiff Benjamins et minimes
	Techno 293 U13 Minimes Filles et Garçons
	Techno 293 U15 Minimes Filles et Garçons
	Techno 293 U17 Filles et Garçons
	Techno 293 Plus Filles et Garçons
	Raceboard Hommes et Femmes
	Windfoil Espoirs U17 Filles et Garçons
	Windfoil Espoirs U19 Filles et Garçons
	Windfoil Séniors Hommes et Femmes
	Wingfoil minimes Filles et Garçons
	Wingfoil Espoirs Filles et Garçons
	Wingfoil Seniors Filles et Garçons

Centre Nautique de Lorient rue Didier Bestin Lorient	Mini J
	Hansa
	Néo 495
	J80

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Ou

- d'une licence temporaire FFVoile accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux doivent s'inscrire en ligne sur

<https://www.cnlorient.com/evenements/coupe-de-bretagne-des-clubs>

avant le 5 juin 2026.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 5 juin 2026
Solitaires	40€
Equipages	40€/personne

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Le 6 Juin 2026	09h00	11h30

7.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :

Un contrôle d'équipement pourra être effectué à tout moment lors de l'épreuve.

7.3 Jours de course :

Pour tous les ronds du parc océanique de Kerguelen à Larmor Plage un briefing Entraîneurs sera prévue au Pôle compétition le samedi 6 juin 11h, pour le rond glisse le briefing entraîneur sera suivi d'un briefing coureur à 11h15

Date	Toutes Classes	1 ^{er} Signal Avertissement
6 Juin 2026	Courses à suivre	13h00
7 Juin 2026	Courses à suivre	09h00

7.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h (12h pour la pratique handi valide pour les manutentions de sortie d'eau et contrainte de marée.)

8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

8.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

8.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de 9h00 le 6 Juin 2026.

8.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8.5 [DP] Les bateaux doivent également respecter la RCV 78.1 .

9 [DP] MATERIEL DE SECURITE

Pour les planches autres que Windfoils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau : -

Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins

- Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240

Pour les Windfoils et Wingfoil, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course : -

Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm

- Le port du casque conforme EN 1385

- Le gilet de protection et aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

10 LIEU

10.1 L'Annexe 1 à l'AC fournit le plan des lieux de l'épreuve.

10.2 L'Annexe 2 à l'AC indique l'emplacement des zones de course par classes.

11 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront suivant les classes de type slalom, IODA, trapèze, ou aller-retour.

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour la classe Catamaran, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Pour les Windsurfs et les wingfoils, la RCV B4.44.1 (pénalité 360°) s'applique.

Pour toutes les autres classes la RCV 44.1 s'applique.

13 CLASSEMENT

13.1 Une (1) course validée est nécessaire pour valider la compétition.

13.2 Quand Trois (3) courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent s'être identifiés lors de l'inscription.

15 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

16 PLACE AU PORT

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le parc à bateaux ou le port.

17 PROTECTION DES DONNÉES

17.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

17.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

19 PRIX

Les prix seront distribués selon le règlement sportif de la Ligue de Bretagne de Voile.

20 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

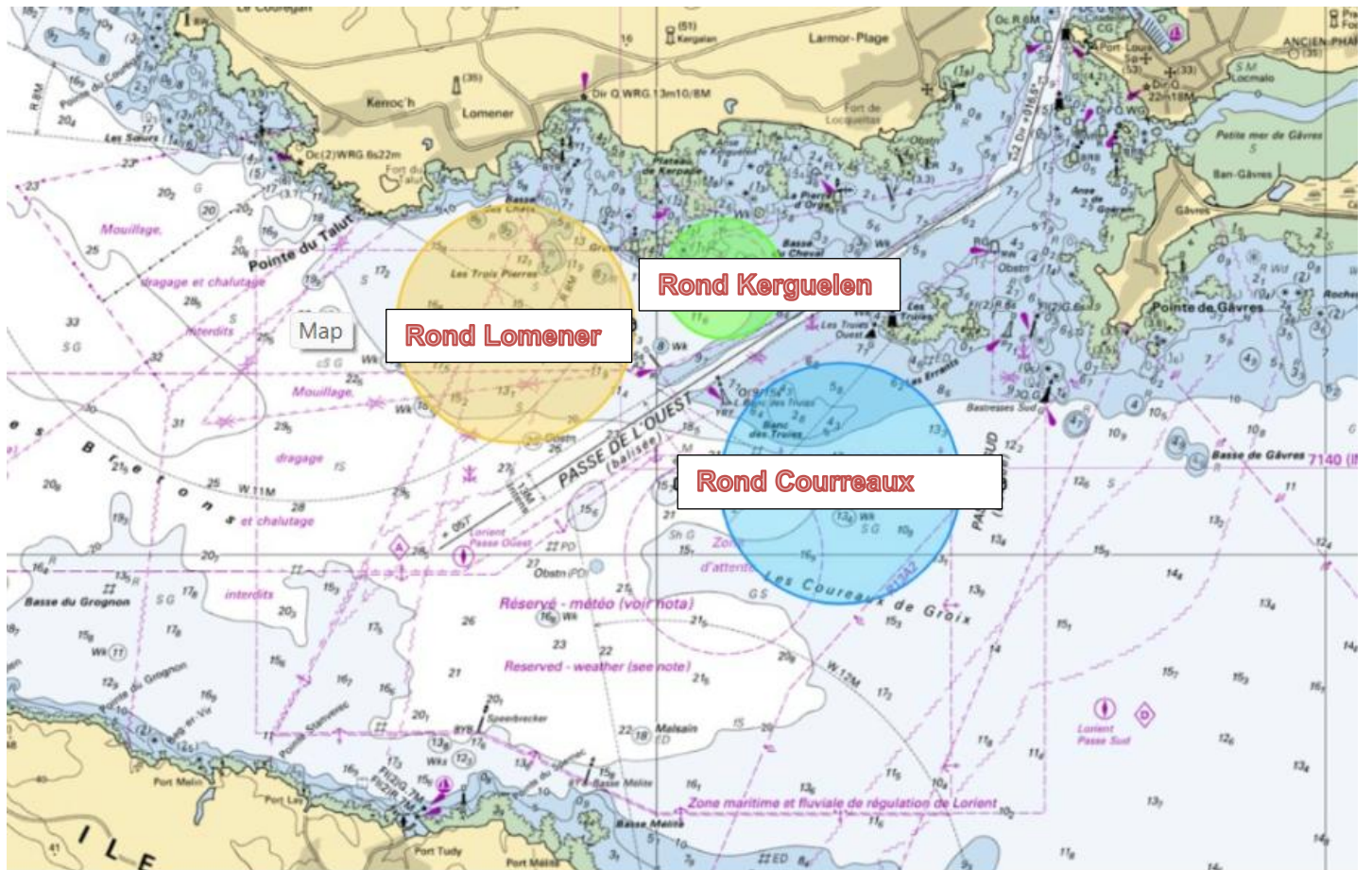
Pour plus d'informations, contacter :

Centre Nautique de Lorient.

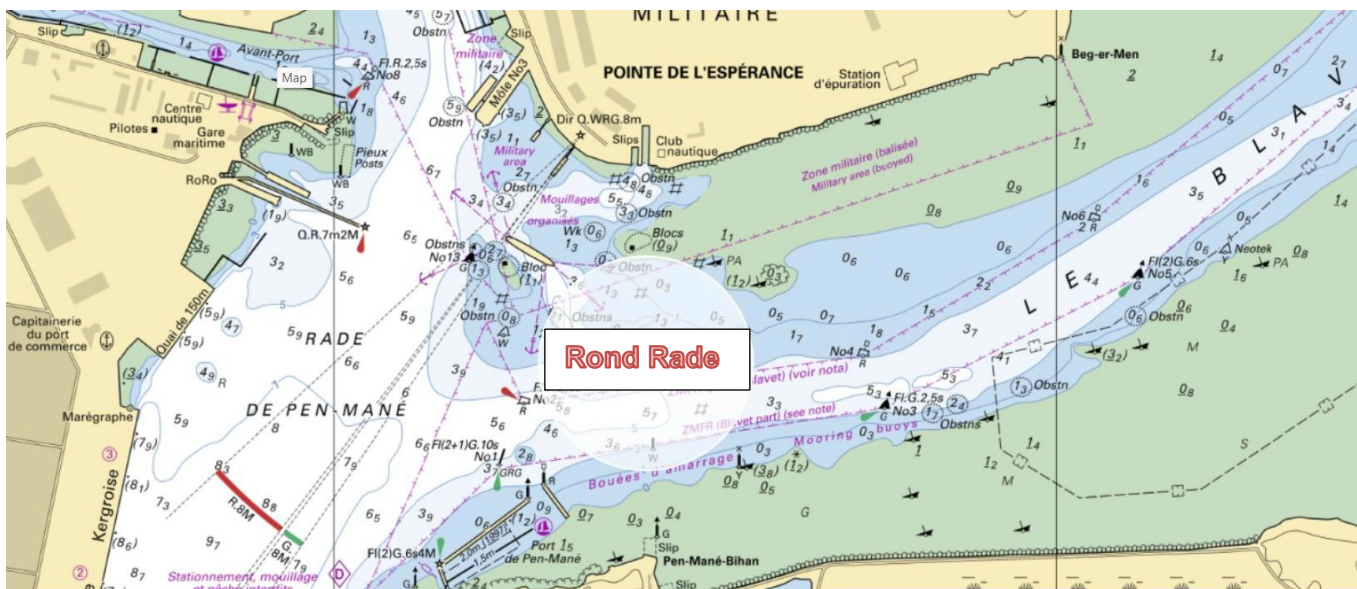
Téléphone: 02 97 84 81 30

Messagerie: bienvenue@cnelorient.com

ANNEXE 1 : Site des Classes du parc Océanique de Kerguelen



4ANNEXE 2: Site des Classes du Centre Nautique de Lorient




Plan d'accueil semi rigides Coachs au port de Kernével





-  Parcours sortie d'eau et stockage remorques
-  Parcours arrivée et mise à l'eau
-  Zone de stockage semi rigides
-  Zone carburants

Site du Parc Océanique de Kerguelen

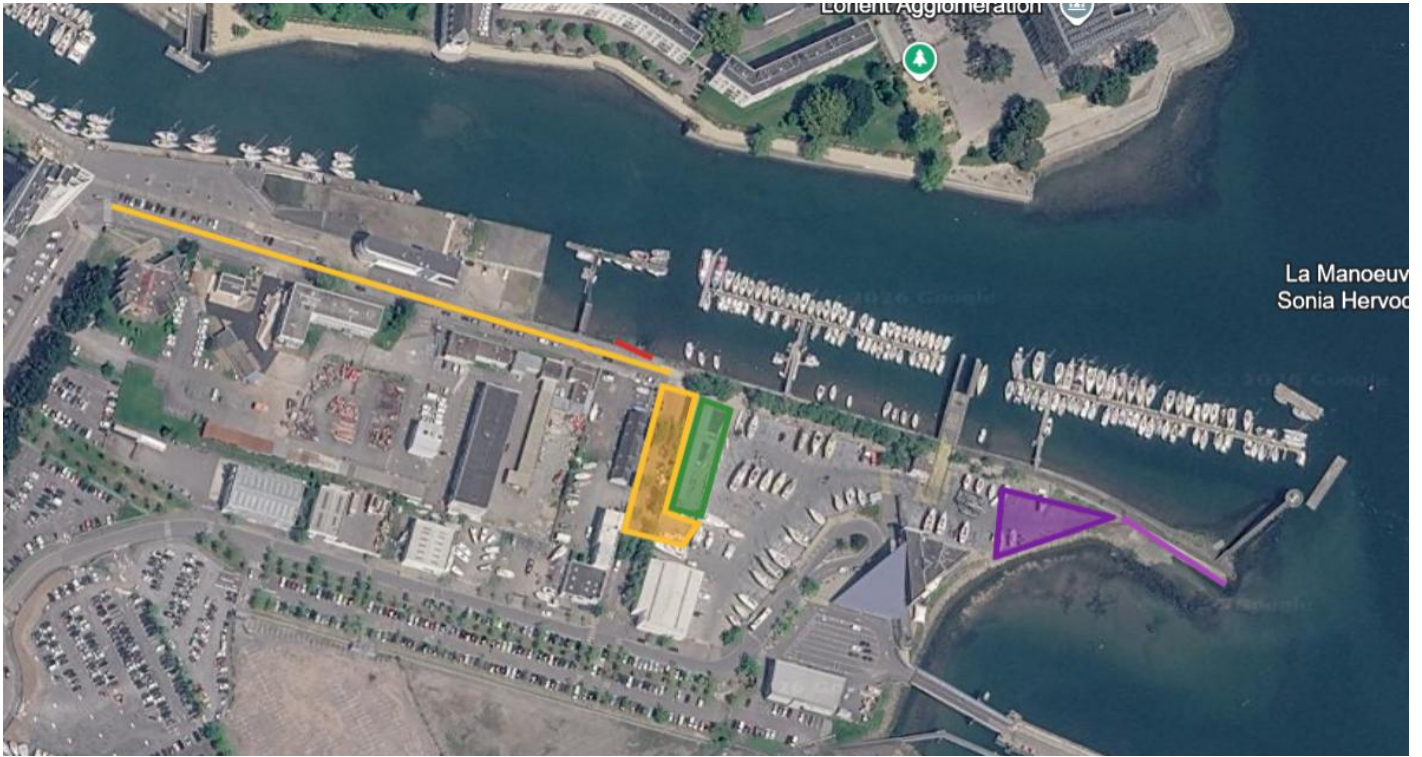






 Zone de stockages Bateaux

 Zone de stationnement remorques vides

 Zone de stationnement véhicules coachs et accompagnateurs

Site du Centre Nautique de Lorient



-  Arrivée sur site et stationnement de mise à l'eau
-  Cale de mise à l'eau
-  Locaux CNL
-  Stationnement remorques samedi soir et dimanche + cale de sortie d'eau